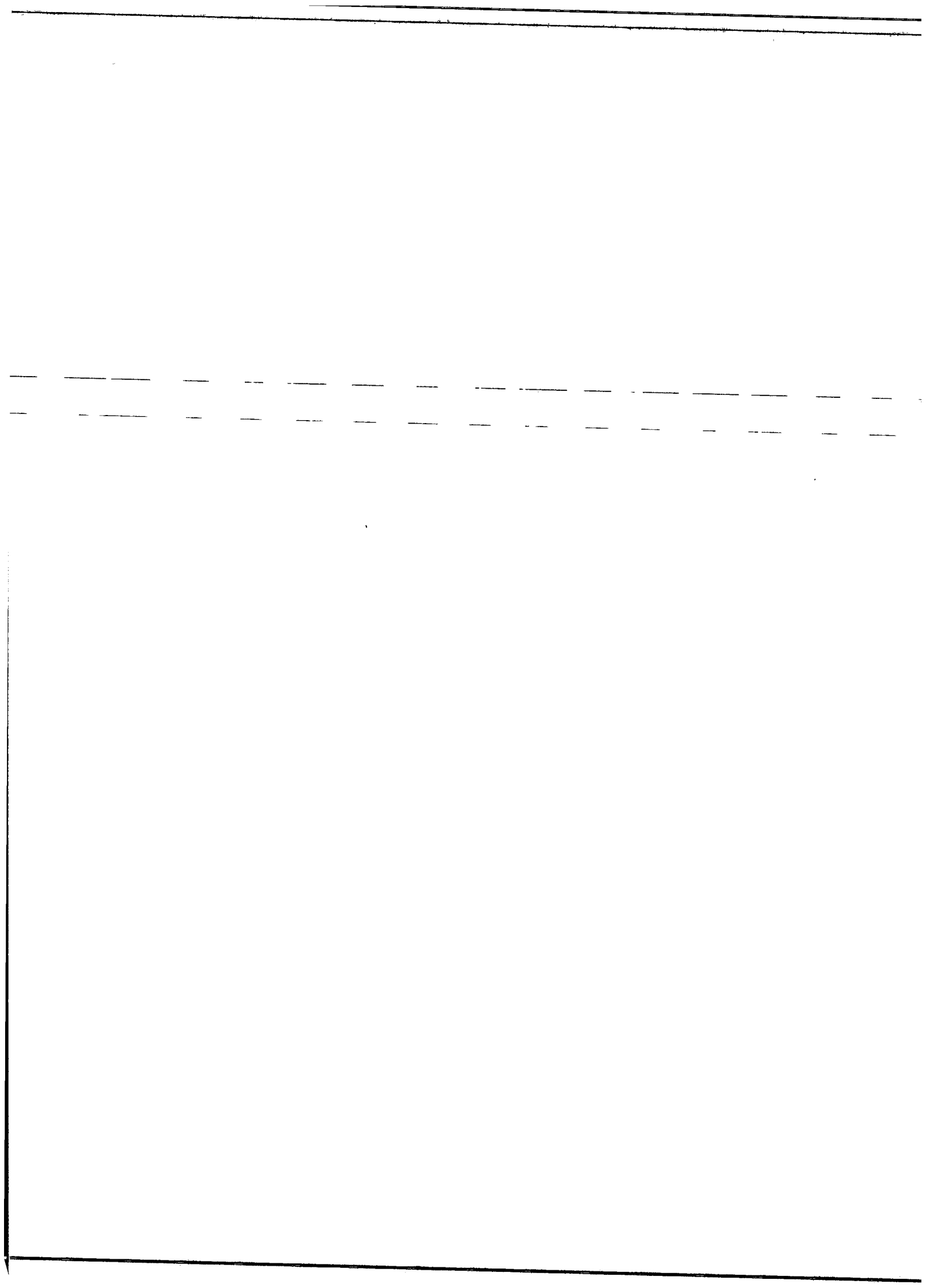


Bordereau attestant l'exactitude des informations - COMPIEGNE - 6002 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 25/09/2024 - 8276 - 2016 B 00376 - 819 292 509 - TILINVEST



Bilan Actif

TILINVEST SAS

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 06/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	26 000	26 000		108
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	22 750		22 750	22 750
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 531 981	23 305	2 508 676	1 080 771
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	2 554 731	23 305	2 531 426	1 103 521
ACTIF IMMOBILISÉ	2 580 731	49 305	2 531 426	1 103 629

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	595 435	85 396	510 039	558 987
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	595 435	85 396	510 039	558 987
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	150 000		150 000	150 000
Disponibilités	856 836		856 836	1 730 285
Charges constatées d'avance	131		131	131
TOTAL disponibilités et divers :	1 006 967		1 006 967	1 880 416
ACTIF CIRCULANT	1 602 402	85 396	1 517 007	2 439 403

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	4 183 134	134 701	4 048 433	3 543 032
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

Bilan Passif

TILINVEST SAS

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 06/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 1 000	17 625	17 625
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 143 926	3 143 926
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	158 817	189 015
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	90 091	(30 198)
TOTAL situation nette :	3 410 559	3 320 468
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	3 410 559	3 320 468
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	528 223	66 330
Dettes fiscales et sociales	109 651	156 234
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	637 874	222 564
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	637 874	222 564
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	4 048 433	3 543 032

Compte de Résultat (Première Partie)

TILINVEST SAS

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 06/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	60 000		60 000	90 000
Chiffres d'affaires nets	60 000		60 000	90 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			3	4
PRODUITS D'EXPLOITATION			60 003	90 004
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			32 414	43 430
TOTAL charges externes :			32 414	43 430
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			1 691	1 035
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			30 000	48 000
Charges sociales			9 554	19 133
TOTAL charges de personnel :			39 554	67 133
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			108	13 000
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			108	13 000
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			12	10
CHARGES D'EXPLOITATION			73 778	124 608
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(13 775)	(34 604)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

TILINVEST SAS

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 06/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(13 775)	(34 604)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	120 091	889
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	92 476	28 790
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	212 567	29 679
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	108 701	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	108 701	
RÉSULTAT FINANCIER	103 867	29 679
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	90 091	(4 925)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 174 726
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		3 174 726
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 199 999
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
		3 199 999
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		(25 273)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	272 570	3 294 409
TOTAL DES CHARGES	182 479	3 324 608
BÉNÉFICE OU PERTE	90 091	(30 198)

"TILINVEST"

Société par actions simplifiée au capital de 17 625 euros

Siège social : CHANTILLY (60500) – 64, avenue du Maréchal Joffre

RCS COMPIEGNE 819 292 509

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 17 mai 2024

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt quatre, le 17 mai à quatorze heures, au siège social de la société,

Monsieur Olivier TILMANT, associé unique de la SAS TILINVEST,

Associé Unique et Président de la société TILINVEST (ci-après "**la Société**"), société par actions simplifiée au capital de 17 625 euros, divisé en 3 525 actions de 5 euros de valeur nominale chacune, dont le siège social est situé à CHANTILLY (60500) – 64, avenue du Maréchal Joffre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Compiègne sous le numéro 819 292 509,

après avoir déclaré et constaté :

qu'en sa qualité de Président de la Société, Monsieur Olivier TILMANT, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ;

a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour ci-après :

- présentation du rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- affectation du résultat de cet exercice ;
- mention des conventions visées par les dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce ;
- quitus à donner au Président de la société pour sa gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, sur la base du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes annuels de cet exercice, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 90 091,21 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

En application des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale, connaissance prise des informations relatives aux dépenses somptuaires non déductibles fiscalement au titre de l'article 39.4 du code général des impôts figurant dans le rapport de gestion,

- (i) prend acte de l'absence de dépenses et charges somptuaires non déductibles au cours de l'exercice écoulé, et
- (ii) approuve le montant des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles (art. 39-4 du Code Général des Impôts), lequel s'est élevé à 67 € au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique prenant acte de la réalisation d'un bénéfice de 90 091,21 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, décide d'affecter le résultat au compte « autres réserves » pour le porter à 248 907,93 €.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique prend acte que pour les trois derniers exercices sociaux, il n'a été distribué aucun dividende.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, sur la base du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, prend acte dans le cadre des dispositions de l'article L.227-10 du Code de Commerce, al 4, du rappel des conventions suivantes :

Conclusion d'une convention d'hébergement le 30 décembre 2017 entre la Société et le Gérant de la Société Joffre, dont Monsieur Olivier TILMANT est actionnaire indirectement, pour des locaux situés à Chantilly (60500) – 64, avenue du Maréchal Joffre, moyennant un loyer trimestriel de 300 € HT, soit une charge annuelle de 1 200 € ht au titre de l'exercice 2023.

Avances faites par la Société à la SAS Société CANTILIENNE DE PARTICIPATIONS, dont Monsieur Olivier TILMANT est actionnaire indirectement et figurant en compte courant au 31 décembre 2023 pour un montant de 0 € et du montant des intérêts y afférents pour un montant de 91 €.

Convention de prestations de service administrative et comptable à compter du 1^{er} janvier 2017 entre la société et la société CLAMINVEST représentée par la société TILINVEST, DG, représentée elle-même par Monsieur Olivier TILMANT, Président, moyennant une facturation annuelle de 1 200 € ht au titre de l'exercice 2023.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

QUATRIEME DECISION

En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique donne au Président de la Société, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

* *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique, Président et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

Le Président
Olivier-TILMANT

DocuSigned by:
Olivier Tilmant
323F5AE6FB784A5...

